

pas en tous points le programme que s'est donné le gouvernement mais, bien entendu, nous nous réjouissons de toute initiative en ce sens. Je ne vois cependant pas très bien quel rapport cela peut avoir avec l'anniversaire de l'entrée du premier ministre sur la scène politique du pays.

Une voix: Le gaz!

M. Argue: Le gaz? Évidemment, je n'avais pas songé à ce rapprochement.

L'hon. M. Hees: C'est le début d'une ère de vastes progrès.

M. Argue: Si le premier ministre veut s'attribuer le mérite de cette mise en valeur, puisqu'elle coïncide à peu près avec son anniversaire, l'événement devra être associé à bien d'autres responsabilités, y compris quelques-uns des problèmes du ministre de la Défense nationale (M. Pearkes). Je ne crois vraiment pas qu'il y ait quelque rapport entre l'exploitation des ressources du Canada et cet heureux anniversaire.

LA DÉFENSE NATIONALE

LE MISSILE BOMARC—NOUVELLE ALLÉGUANT RÉDUCTION DES CRÉDITS AFFECTÉS PAR LES ÉTATS-UNIS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Hellyer (Trinity): J'aimerais poser une question au ministre de la Défense nationale. Le ministre a-t-il pris connaissance d'une dépêche de Washington portant que les crédits affectés par le gouvernement des États-Unis à la mise au point du missile Bomarc B vont être réduits de 421 millions qu'ils étaient à 50 millions de dollars pour la prochaine année financière? Le ministre pourrait-il dire à la Chambre en quoi cette annonce va influencer sur le programme de défense du Canada?

L'hon. G. R. Pearkes (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, le Canada a été invariablement consulté au sujet d'une révision possible du plan de la défense aérienne conjointe qui pourrait être adopté afin d'accélérer la défense aérienne et le repérage des missiles balistiques. Cette révision serait dans nos vues car nous croyons que les Soviets s'appliquent à fabriquer des missiles plutôt que des avions de bombardement.

Comme les audiences devant le sous-comité des affectations de la Chambre des représentants ne sont pas terminées, la Chambre se rendra compte que ce serait déplacé de ma part d'exprimer quelque avis sur l'activité de ce comité ou sur les conjectures des journaux à propos d'une réunion qui était censée se tenir à huis clos.

[M. Argue.]

L'hon. M. Hellyer: Une autre question. Le ministre ne reconnaît-il pas que, d'après cette communication de Washington, le programme est liquidé, que le Bomarc est fichu?

L'hon. M. Pearkes: Monsieur l'Orateur, je ne puis partager le point de vue de l'honorable représentant mais, encore une fois, il ne conviendrait pas du tout que j'en dise plus long là-dessus en ce moment.

M. Hazen Argue (Assiniboia): Une question supplémentaire. Si les effectations américaines sont diminuées de ce montant, le Canada poursuivra-t-il l'aménagement de ses installations de Bomarc, et...

M. l'Orateur: A l'ordre! Il me semble que, dans ses réponses, le ministre a bien souligné qu'il n'entend pas discuter les aspects hypothétiques de ces questions, et c'est bien sur ce terrain que le député s'engage maintenant, car, comme on l'a dit, la question est en train d'être examinée par un comité. Tous les députés savent que le travail des comités passe par plusieurs étapes avant qu'une question soit finalement tranchée.

M. Argue: Voici donc ma question. Le gouvernement canadien a-t-il l'intention de poursuivre l'aménagement de rampes de lancement pour le missile Bomarc?

L'hon. M. Pearkes: Le député n'ignore pas que nous avons déjà choisi deux emplacements pour ces rampes de lancement. A l'un des deux endroits, à North Bay, la construction a commencé mais non à l'autre endroit.

L'hon. M. Hellyer: Monsieur l'Orateur, le ministre a dit à la Chambre...

Des voix: La question.

L'hon. M. Hellyer: ...la question est hypothétique, puisqu'il s'agit d'une réunion à huis clos. Puis-je lui adresser maintenant ma question. Le ministre sait-il que le directeur des services scientifiques du département de la défense, M. Herbert F. York, a déclaré au comité sénatorial qui veille à l'affectation des crédits de la défense, lors d'une première audition...

M. l'Orateur: A l'ordre! Il est clair à voir où le député en est rendu de sa question qu'il se propose plutôt de donner des renseignements que d'en demander. S'il a vraiment une question à poser au ministre, je l'invite à le faire.

L'hon. M. Hellyer: Oui, monsieur l'Orateur. Vu que le programme Bomarc est actuellement passé au crible aux États-Unis, comme M. York l'a annoncé à une audition publique, le ministre va-t-il suspendre tous les